

# Infos SMKRP

20 décembre 2017

## DE : la FFMKR-75 vous accompagne

Depuis la réception des courriers de la CPAM de Paris, la FFMKR-75 a souhaité vous tenir informé mais aussi vous apporter des solutions. Il est important de maintenir une action collective rassemblant le plus grand nombre afin de modifier la vision de l'Assurance Maladie sur la notion même de dépassement d'honoraires. La FFMKR-75 souhaite également apporter des solutions individuelles à ses adhérents. La seconde action ne rencontrera du succès que si la mobilisation collective demeure.

Collectivement, nous renouvelons l'importance de faire signer la pétition qui sera portée auprès du Ministère des solidarités et de la santé. De nombreuses pétitions sont arrivées, mais ce n'est pas suffisant pour montrer que cette question rassemble et fédère la profession à Paris, indépendamment des pratiques individuelles.

### Signez et faites signer la pétition

De même, nous encourageons tous les praticiens à adresser un courrier au Directeur de la CPAM de Paris en utilisant ce [modèle](#) que vous pouvez adapter autant que de besoin.

Beaucoup nous sollicitent afin de savoir si une action judiciaire serait utile. Sachez qu'en l'état actuel, aucune action judiciaire ne peut être engagée contre les courriers qui nous ont été adressés par la CPAM de Paris. Seule la désuétude de la convention et de la nomenclature est à l'origine de cet acte de défiance de l'Assurance Maladie envers la profession.

Nous remercions ici tous les kinésithérapeutes qui ont rejoint la FFMKR-75 et incitons tout un chacun à fédérer la profession et inviter nos confrères à nous rejoindre. Adhérer, c'est bénéficier de services mais c'est surtout se fédérer autour de valeurs, d'une idée de la profession, laquelle est largement exprimée dans les courriers types qui sont mis à votre disposition, militer pour une rémunération à la juste valeur du travail accompli, défendre une liberté d'exercice selon des modalités choisies et non imposées, être attaché à offrir à toute la population des soins de qualité et accessibles à tous dont les populations fragiles.

ADHÉRER

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien

Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris  
75 avenue Simon Bolivar 75019 Paris  
01.45.22.49.80  
[smkrp@smkrp.org](mailto:smkrp@smkrp.org)

